



# Assemblée générale

Distr. générale  
31 août 2004  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-neuvième session

Point 89 de l'ordre du jour provisoire\*

### Mondialisation et interdépendance

## Mondialisation et interdépendance

### Rapport du Secrétaire général\*\*

#### *Résumé*

Dans sa résolution A/58/225 du 23 décembre 2003, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-neuvième session un rapport sur la mondialisation et l'interdépendance, qui devait être axé sur les moyens d'améliorer la cohérence afin de progresser dans la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

Ce mandat soulève deux questions : premièrement, la question générale de savoir comment gérer la mondialisation pour promouvoir le développement, qui a déjà fait l'objet de plusieurs rapports, et, deuxièmement, une question plus précise concernant la manière de promouvoir la cohérence nécessaire dans le domaine institutionnel et dans celui des politiques pour assurer la réalisation de la vaste gamme des objectifs de développement dans une économie mondiale interdépendante. Le présent rapport est axé sur ce dernier aspect.

La section II du rapport traite de l'impact de la mondialisation sur les objectifs de développement et identifie les problèmes que soulève la nécessité d'assurer la cohérence des politiques. La section III est axée sur les moyens de promouvoir la cohérence dans le domaine institutionnel et celle des politiques aux niveaux national, régional et mondial. La section IV contient des conclusions et recommandations.

\* A/59/150.

\*\* La présentation de ce rapport a été retardée en raison des consultations approfondies qui ont eu lieu au sein du Secrétariat.



## **I. Introduction**

1. Dans sa résolution 58/225 du 23 décembre 2003, relative au rôle de l'Organisation des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-neuvième session, un rapport axé sur les moyens d'améliorer la cohérence afin de progresser dans la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire<sup>1</sup>. Le mandat ainsi défini soulève deux questions : premièrement, la question générale de savoir comment gérer la mondialisation afin de promouvoir le développement, qui a déjà fait l'objet d'un certain nombre de rapports, et, deuxièmement, une question spécifique concernant la façon de promouvoir la cohérence institutionnelle et la cohérence des politiques afin d'assurer la réalisation du vaste éventail des objectifs qui ont été fixés en matière de développement dans une économie mondiale interdépendante. Cette question à son tour en soulève deux autres, concernant notamment la nécessité de promouvoir la cohérence des politiques a) pour faire en sorte que les objectifs de vaste portée relatifs aux aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement soient poursuivis de façon qu'ils se renforcent mutuellement et b) pour gérer l'impact de la mondialisation sur la réalisation de ces objectifs. Le présent rapport cherche à identifier les répercussions de la mondialisation sur divers aspects des objectifs de développement et les domaines dans lesquels une cohérence plus grande est nécessaire en matière de politiques. Il examine ensuite les moyens d'assurer la cohérence des politiques adoptées aux niveaux national, régional et mondial de manière à relever les deux défis posés, à savoir intégrer les trois aspects du développement et gérer les retombées inégales de la mondialisation. Il n'est pas possible d'étudier en détail toutes ces questions dans un rapport unique pour diverses raisons, premièrement à cause de la vaste portée des objectifs de développement et, deuxièmement, en raison de la complexité de l'impact de la mondialisation et de leurs liens avec celle-ci. Pour se faire une idée plus complète de la situation, il convient de lire le présent rapport conjointement avec d'autres rapports connexes du Secrétaire général<sup>2</sup>.

## **II. Liens entre mondialisation et développement – problèmes de cohérence des politiques**

2. La promotion du développement est une tâche complexe qui est devenue encore plus ardue dans le contexte actuel de mondialisation et d'interdépendance croissantes. Le défi majeur auquel nous sommes confrontés consiste à gérer l'impact inégal de la mondialisation tout en cherchant à réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et à en intégrer les divers aspects. Réaliser des progrès simultanés dans tous ces domaines interdépendants est particulièrement difficile pour les nombreux pays en développement qui doivent mettre en place les institutions, capacités et infrastructures nécessaires dans un environnement économique de plus en plus compétitif.

3. L'un des principaux obstacles qui s'opposent à la réalisation des objectifs de développement dans un environnement caractérisé par la mondialisation est l'absence de cohérence des politiques aux niveaux national, régional et mondial.

Avec une vision plus cohérente du commerce et du développement aux niveaux national et international, la coordination au niveau international des politiques adoptées dans les domaines financier, monétaire et technique devrait contribuer à créer un environnement qui favorise le succès de stratégies nationales de développement. Les politiques adoptées ne devraient pas viser des objectifs contradictoires. Les règles conçues pour libéraliser les échanges ne devraient pas créer de nouveaux obstacles. Les pays qui font pression sur les autres pour qu'ils libéralisent les échanges devraient être prêts à faire de même. Les engagements pris en vue de promouvoir la croissance économique et d'éliminer la pauvreté, d'accroître l'intégration sociale, d'assurer une gestion viable de l'environnement et de veiller à ce que la mondialisation soit une force positive pour tous nécessitent des efforts soutenus si l'on veut assurer une meilleure intégration des politiques dans ces domaines et une coordination plus efficace des activités des institutions aux niveaux national, régional et mondial. La Déclaration du Millénaire, le Consensus de Monterrey<sup>3</sup>, le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg<sup>4</sup> et les textes issus d'autres conférences ont traité de ces différents aspects du développement et des défis que pose la mondialisation, mais le monde est encore loin d'avoir atteint le niveau de cohérence, de coordination et de coopération nécessaire.

4. Pour faire en sorte que les structures et politiques existantes soient axées sur un renforcement de la cohérence, il est nécessaire de comprendre l'impact de la mondialisation sur les divers aspects des objectifs de développement, y compris ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire<sup>5</sup>. Il s'agit là d'une entreprise relativement complexe, dans la mesure où cet impact ne peut pas être établi ou identifié aussi clairement qu'on le souhaiterait et que dans de nombreux cas, il est inégal. Cependant, un bref aperçu pourrait contribuer à cerner certains des problèmes que pose l'adoption de politiques cohérentes.

## **A. Impact sur la croissance économique**

5. La mondialisation a offert des possibilités de croissance économique accrue. Cette croissance a été toutefois répartie de manière inégale dans les pays, de même qu'entre pays industrialisés et pays en développement. L'aspect le plus frappant de cette répartition inégale a été la rapidité de la croissance économique de la Chine au cours des 20 dernières années et la croissance économique progressive, mais importante, de l'Inde. Bon nombre d'autres pays en développement, en particulier en Asie, ont réussi à saisir les possibilités offertes par la mondialisation, mais de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine, de même que plusieurs pays à économie en transition, ont connu une croissance économique lente, voire une contraction de leur économie.

6. La mondialisation a permis aux pays en développement de disposer de ressources financières complétant leurs ressources nationales, mais ces apports ont été extrêmement instables. Après avoir fortement baissé à partir de 1998, les courants nets de capitaux privés à destination des pays en développement ont recommencé à augmenter, pour atteindre 92,5 milliards de dollars en 2003, soit le niveau le plus élevé enregistré depuis le début de la crise en Asie. Simultanément, l'ouverture des marchés a favorisé un accroissement des échanges dans les secteurs des biens et des services. En 2002, la part des pays en développement dans le commerce des biens et des services en tant que pourcentage du PIB était de l'ordre

de 60 %. La différence dans l'impact de la mondialisation sur différents pays tient à divers facteurs, notamment leur capacité institutionnelle, leur niveau de développement humain, leur aptitude à faire face à la volatilité des flux de capitaux au moyen de politiques macroéconomiques anticycliques appropriées, et leur capacité de percer dans les secteurs dynamiques de l'industrie manufacturière et des services.

7. Le défi actuel consiste à créer des conditions qui permettraient à tous les pays, en particulier aux pays les moins avancés, de tirer parti de la mondialisation et d'atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Le défi fondamental à cet égard concerne la réalisation de l'objectif 8 de la Déclaration du Millénaire, relatif à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Il s'agit de la promesse faite par les pays développés de tenir leur engagement de soutenir les efforts déployés par les pays en développement en leur offrant une assistance accrue sous la forme d'un accès plus large aux marchés, d'un allègement à long terme de la dette et d'une augmentation de l'aide publique au développement (APD). Bien que quelques progrès aient été réalisés à cet égard, certaines des politiques appliquées par les pays développés sont encore toujours incompatibles avec cet esprit de partenariat. Ainsi, on note une absence sérieuse de cohérence des politiques commerciales, en particulier en ce qui concerne l'accès aux marchés pour les produits agricoles, les articles manufacturés et les services qui présentent un intérêt spécial pour les pays en développement. Certaines politiques commerciales actuellement appliquées par les pays développés vont même jusqu'à saper ou à réduire à néant les effets de l'aide au développement.

#### *Encadré 1*

L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale assuraient 13 % des exportations mondiales de coton en 2001/02. Au Bénin, au Burkina Faso, au Tchad, au Mali et au Togo, le coton représente 5 à 10 % du PIB, plus du tiers du montant total des recettes d'exportation et plus de 60 % de la valeur des exportations agricoles. Dix millions d'Africains sont tributaires de la production de coton. D'après l'OMS, l'expansion de cette production dans les pays considérés a entraîné une amélioration de la santé de la population, du fait de l'amélioration de son régime alimentaire, ainsi qu'une amélioration des infrastructures physiques et sociales, telles que les écoles et les centres de santé.

Les coûts de production du coton sont moins élevés dans cette région que dans la plupart des autres pays producteurs. Toutefois, les exportations de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale doivent faire face à la concurrence de celles de pays qui subventionnent leurs producteurs de coton. Les subventions accordées ont eu pour effet de stimuler la production, ce qui a entraîné une baisse des prix sur le marché mondial. Les exportateurs africains ont souffert en conséquence d'une baisse importante de leurs recettes d'exportation, estimée à 250 millions de dollars des États-Unis pour 2001/02 et à un montant moyen de 200 millions de dollars chacune des cinq années précédentes. En raison de l'importance du coton pour l'économie locale, cette baisse des prix a eu de graves répercussions. Les revenus des ménages et les salaires

agricoles ont baissé, et l'on craint que le coût des soins de santé et de l'éducation ne soit plus abordable pour la population. (*Source* : L. Goreux, (2003), « Prejudice caused by industrialized countries' subsidies to cotton sectors in Western and Central Africa »)

8. Ainsi, pour faire en sorte que les courants financiers et commerciaux et les courants d'assistance aient des effets bénéfiques sur le développement, il faut s'efforcer d'accroître la cohérence institutionnelle et la cohérence des politiques, en tenant compte des besoins de différents pays. Les mesures prises pour accroître la cohérence devraient viser à donner une plus grande marge d'action et une autonomie plus grande aux pays en développement, afin qu'ils puissent s'intégrer à l'économie mondiale, à leur propre rythme, et en utilisant les instruments qui, selon eux, sont les mieux adaptés à leur situation économique particulière. Il faudrait également veiller à accroître la cohérence des politiques appliquées par les pays développés en matière d'assistance, d'échanges commerciaux, d'investissements, d'allègement de la dette et de coopération aux fins du développement. Les pays en développement, de leur côté, doivent harmoniser les objectifs de leurs politiques commerciales et financières avec les objectifs de développement.

#### *Encadré 2*

Pour souligner l'importance de l'objectif 8 de la Déclaration du Millénaire, les ministres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont publié en 2002 une déclaration intitulée « Pour un programme d'action commun de l'OCDE au service du développement », dans laquelle ils ont encouragé la cohérence des politiques au service du développement. Ils ont reconnu que le succès de la lutte contre la pauvreté appelle l'adoption de politiques qui se renforcent mutuellement face à tout un éventail de questions d'ordre économique, social et environnemental. Les ministres ont également confirmé que par ses travaux sur la cohérence des politiques au service de développement, l'OCDE aiderait à mieux mettre en évidence la dimension développement des politiques des pays membres et leurs retombées pour les pays en développement. (*Source* : « L'agriculture et les objectifs du Millénaire pour le développement » dans *Principaux problèmes de cohérence des politiques au service du développement*, document d'information interne de l'OCDE, 26 janvier 2004. Voir <<http://www.oecd.org>>)

## **B. Impact sur le développement social**

9. Les objectifs adoptés par les grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies, y compris les objectifs 1 à 7 de la Déclaration du Millénaire pour le développement, couvrent toute une gamme d'objectifs intéressant le développement social. Aux termes de ces objectifs, les pays s'engagent à éliminer l'extrême pauvreté et la faim, à assurer l'éducation primaire pour tous, à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à réduire la morbidité infantile,

à améliorer la santé maternelle et à combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, à accroître l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de base, à créer des emplois et à protéger les droits de l'homme. Ces objectifs sont interdépendants et les problèmes qu'ils visent à résoudre se manifestent de multiples façons dans l'extrême pauvreté. L'élimination de la pauvreté peut donc contribuer de manière considérable à la réalisation d'autres objectifs connexes, et vice versa.

10. Il est difficile d'évaluer l'impact de la mondialisation sur la pauvreté. On peut dire qu'au mieux, les progrès réalisés ont été inégaux. Le nombre de personnes dans le monde qui vivent dans la misère a considérablement baissé (voir A/59/282). Toutefois, la plus grande partie de l'amélioration enregistrée tient aux changements survenus dans les grands pays et les pays de dimension moyenne, y compris la Chine et l'Inde. Dans d'autres régions du monde, la pauvreté a augmenté, en particulier dans l'Afrique au sud du Sahara. Il est difficile de définir une relation précise de cause à effet entre la mondialisation et la pauvreté, mais il semble y avoir une corrélation entre une augmentation de la pauvreté et une plus grande libéralisation et intégration économiques et financières, qui sont les traits caractéristiques de la mondialisation. De plus, les travaux de recherche font apparaître une augmentation de l'inégalité des revenus dans un grand nombre de pays au cours des trois dernières décennies, ce qui a des incidences directes pour l'élimination de la pauvreté.

11. La mondialisation a eu des répercussions sur les objectifs sociaux ou la vie des gens en général du fait de l'application de certaines politiques commerciales et financières. Ainsi, la libéralisation des échanges est souvent considérée comme étant la cause d'une inégalité croissante des revenus et, dans certaines situations, elle est perçue comme étant liée à l'augmentation de la pauvreté. La libéralisation des échanges en Amérique latine, par exemple, a été associée à une inégalité croissante des salaires<sup>6</sup>. Ceci n'explique pas le fait que l'importation de techniques de pointe, ou le passage à l'exportation de produits résultant des technologies de pointe, exige une main-d'œuvre très éduquée, d'où une augmentation des revenus de la main-d'œuvre qualifiée et une réduction de la demande de main-d'œuvre non qualifiée. L'ouverture du secteur financier, en particulier pour les capitaux à court terme, a contribué à la création de très importants courants de capitaux spéculatifs, et a conduit à de graves crises financières et revers économiques qui ont entraîné des coûts sociaux considérables.

12. L'accroissement de la concurrence fiscale, associée à la nouvelle doctrine en faveur d'une réduction du rôle de l'État, est largement considérée comme ayant réduit la capacité fiscale des gouvernements. Dans de nombreux cas, ceci a entraîné une réduction de dépenses publiques dans des domaines qui revêtent une importance cruciale pour les pauvres, comme la santé, l'éducation et la protection sociale.

13. Dans certains pays, la mondialisation a entraîné de graves inégalités entre les sexes dont l'ampleur est largement fonction du degré d'égalité qui y prévalait déjà, au niveau des normes, institutions et politiques, au moment de leur intégration dans l'économie mondiale. On trouve de plus en plus de données qui illustrent la façon dont un nombre considérable de femmes ont souffert des effets néfastes de la mondialisation. Par exemple, la libéralisation des échanges a souvent permis l'importation de produits agricoles et de biens de consommation subventionnés, qui a eu pour effet de détruire les moyens de subsistance des productrices locales. Inversement, la mondialisation a également entraîné une amélioration de la situation

économique et sociale de nombreuses autres femmes, qui ont été absorbées dans le système mondial de production.

14. S'il est difficile d'évaluer l'impact véritable de la libéralisation des échanges et des courants financiers sur la pauvreté et les objectifs sociaux en général, il est important de noter qu'il est absolument indispensable d'assurer une certaine cohérence entre les efforts visant à atteindre les objectifs de développement et la promotion de politiques de libéralisation. Les mesures prises pour libéraliser le secteur commercial et financier devraient être harmonisées avec les objectifs de développement social.

### **C. Impact sur la gestion viable de l'environnement**

15. L'effet net de la mondialisation sur la gestion viable de l'environnement est ambigu. L'ouverture des marchés a facilité le transfert de technologies et d'idées qui conduit à l'utilisation efficace des ressources naturelles, à l'application de techniques de production plus propres et à des stratégies de gestion efficaces sur le plan écologique. Mais simultanément, l'industrialisation rapide et l'intégration dans l'économie mondiale ont entraîné une dégradation de l'environnement. Les schémas de consommation et de production non viables des pays développés se sont étendus aux pays en développement du fait de l'intégration croissante des marchés mondiaux. L'augmentation de la demande a donné lieu à une surconsommation qui a exercé des pressions encore plus fortes sur la base de ressources naturelles, y compris le climat et les écosystèmes.

#### *Encadré 3*

Pour capturer les marchés d'exportation croissants, l'élevage des crevettes s'est considérablement développé. L'accroissement de la demande dans les pays développés s'est accompagné d'un accroissement de la production dans des pays comme le Bangladesh, l'Inde et la Thaïlande. L'aquaculture a été un secteur de croissance au cours de la dernière décennie. Les recettes en devises qu'elle a procurées ont été très importantes, mais les dommages qu'elle a causés à l'environnement l'ont été tout autant. Au Bangladesh, les exportations de crevettes rapportent environ 320 millions de dollars par an, soit près d'un dixième du montant total des recettes en devises du pays. La production se situe le long d'une ceinture qui s'étend de Chittagong à Khulna dans le sud du pays, où 9 000 entreprises commerciales exploitent une superficie estimée à quelque 145 000 hectares. Vu l'importance des investissements nécessaires, rares sont les petits exploitants qui participent à cette production. Les petits producteurs ou exploitants ont été relégués à l'arrière-plan. Les dommages à long terme causés à l'environnement sont venus s'ajouter aux coûts sociaux immédiats. Comme l'élevage de crevettes nécessite l'introduction de quantités considérables d'eau salée dans des zones d'eau douce, l'accroissement de la salinité des sols pose désormais un problème majeur. Des collectivités locales ont également souffert du fait de la destruction des forêts littorales de palétuviers, de la réduction des stocks de poissons d'eau douce, de la baisse du rendement

des cultures et d'une réduction des zones de pâture. (Source : K. Watkins et P. Fowler, *Rigged Rules and Double Standards: trade, globalization, and the fight against poverty*, Oxfam, Londres, 2002)

16. En sus des problèmes de consommation et de production, la question plus générale de la viabilité au niveau mondial doit être prise en compte, et les intérêts nationaux doivent être conciliés avec les objectifs fixés au niveau international. Dans ce domaine, deux questions revêtent une importance particulière : celle de la diversité biologique « biodiversité » et celle des changements climatiques. Il est indispensable d'élaborer une stratégie mondiale de conservation de la biodiversité, c'est-à-dire d'atteindre l'objectif 7 de la Déclaration du Millénaire. La question des changements climatiques pose également un défi majeur. Il est essentiel d'assurer la cohérence institutionnelle et la cohérence des politiques au niveau mondial pour réduire les effets néfastes des changements climatiques et faciliter l'adaptation à ces changements.

17. La réalisation de l'objectif d'un développement durable nécessite aussi l'instauration simultanée d'un équilibre entre divers objectifs politiques, à savoir ceux qui favorisent une croissance durable et ceux qui visent à résoudre les problèmes dans le domaine social et dans celui de l'environnement. Toute l'attention prêtée à l'un quelconque de ces objectifs au détriment des autres risque d'avoir des effets nuisibles qui pourraient se révéler irréversibles, d'autant plus que les problèmes environnementaux et les problèmes sociaux tendent à s'accumuler avec le temps et ont des conséquences qui n'apparaissent pas à court terme. C'est la raison pour laquelle il faudra dans certains cas renoncer aux avantages à court terme et privilégier les avantages à long terme. En conséquence, le développement durable ne nécessite pas seulement des politiques cohérentes aux niveaux local, national et mondial, mais également une perspective à long terme pour s'attaquer à des problèmes mondiaux qui ne connaissent pas de frontière.

18. La gestion de l'interaction entre objectifs économiques, sociaux et environnementaux se situe donc au centre des efforts visant à promouvoir une approche cohérente, sur le plan des politiques et sur le plan institutionnel, de la gestion de la mondialisation. Le succès de ces efforts suppose un degré élevé de coopération et des négociations intensives au niveau intersectoriel ainsi qu'une mise en œuvre intégrée.

### **III. Promotion d'une cohérence accrue et renforcement des institutions**

19. L'engagement de promouvoir la croissance économique et d'éliminer la pauvreté, de renforcer l'intégration sociale, d'assurer une gestion viable de l'environnement et de favoriser l'intégration de l'économie mondiale nécessite des efforts soutenus visant à intégrer plus efficacement les politiques adoptées dans ces domaines et à coordonner les institutions aux niveaux national, régional et mondial. Le succès de ces efforts dépend principalement des politiques appliquées par les pays, mais exige aussi un appui important et soutenu de leurs partenaires en matière de développement, qui doivent s'acquitter du rôle qui leur revient dans ce marché conclu au niveau mondial et tenir les engagements qu'ils ont pris au titre de

l'objectif 8 de la Déclaration du Millénaire et réaffirmé aussi bien à Monterrey qu'à Johannesburg.

## **A. Action à entreprendre au niveau national**

20. Au niveau national, les efforts visant à promouvoir la cohérence supposent que l'on concilie croissance économique et création d'emploi, et politique sociale active et protection de l'environnement, au sein d'un cadre macroéconomique cohérent. À cet égard, si la mondialisation des marchés, d'un côté, offre aux pays en développement la possibilité de profiter d'une intégration plus poussée dans l'économie mondiale, d'un autre côté, elle réduit leurs options en matière de politiques.

### **Exploitation des liens entre les trois piliers du développement**

21. Les liens entre le développement social et les politiques macroéconomiques sont pluridimensionnels. Premièrement, les politiques macroéconomiques ne sont en réalité qu'un moyen d'arriver à une fin, et non pas une fin en soi. Les objectifs ultimes de la politique économique sont, au sens le plus large, des objectifs sociaux. Et les objectifs de la Déclaration du Millénaire ont, dans l'ensemble, un caractère social. Il est donc essentiel que les objectifs sociaux soient explicitement inclus dans les politiques macroéconomiques. Deuxièmement, la cohésion sociale et une accumulation adéquate de capital humain sont largement reconnues de nos jours comme étant des conditions préalables essentielles à une intégration réussie dans le processus de mondialisation. Compte tenu du rôle central qu'elles jouent dans la formation de capital humain, les politiques d'investissement social jouent un rôle essentiel en conciliant la croissance et le développement social. Le développement social peut en conséquence être considéré comme un facteur de production. En outre, les ajustements macroéconomiques et la réforme structurelle ont plus de chances d'être viables s'ils sont équitables. De manière générale, il est impossible de construire une économie stable dans une société instable.

22. De leur côté, les politiques et programmes sociaux visant à assurer la réalisation des objectifs de développement ont besoin d'un financement stable, lequel dépend dans une large mesure d'une croissance économique soutenue. L'instabilité macroéconomique – en particulier les périodes de récession ou d'hyperinflation – nuit aussi bien à la croissance qu'au développement social. Elle accroît la pauvreté et l'inégalité du fait que ce sont les groupes vulnérables qui en souffrent le plus. Elle exerce également une influence paralysante sur les facteurs qui déterminent la croissance, parce qu'elle affecte le processus d'épargne et d'investissement, ce qui a pour effet de réduire la croissance à long terme et le potentiel de création d'emplois productifs. En conséquence, la réduction de la pauvreté et la réalisation des autres objectifs de développement social nécessitent, eu égard à leur caractère structurel, un contexte de cohérence et de stabilité macroéconomique. Celui-ci est également important pour protéger les pays contre les chocs extérieurs, qui sont de plus en plus fréquents dans une économie mondiale interdépendante.

23. Si les politiques macroéconomiques sont, dans une large mesure, axées sur les objectifs à court terme, la plupart des facteurs qui déterminent la croissance et le développement durable sont des facteurs à long terme. L'adoption de politiques de

gestion macroéconomique à plus long terme pourrait donc aider les autorités à réduire cette contradiction. À cette fin, la totalité du cycle conjoncturel devrait être utilisée comme cadre de référence. Ceci ménagerait une marge de manœuvre suffisante pour l'adoption de politiques macroéconomiques anticycliques fondées sur des politiques budgétaires pluriannuelles définissant des objectifs pour les déficits du secteur public ou les emprunts de caractère structurel. Il ne fait pas de doute que les objectifs à court terme et à long terme des politiques macroéconomiques sont, dans une large mesure, complémentaires, en ce sens qu'un renforcement de la stabilité de la croissance économique est l'un des meilleurs arguments en faveur d'un accroissement des investissements dans le capital fixe.

24. Les politiques sociales doivent être soutenues par un financement durable, et les ressources nécessaires devraient être fournies de manière à ne pas compromettre les décisions concernant l'épargne et les investissements ou la création d'emplois. Dans de nombreux pays en développement, il peut s'avérer nécessaire d'accroître progressivement le volume total des dépenses publiques, ce qui nécessitera des recettes fiscales supplémentaires ainsi qu'une assistance internationale. Inversement, la gestion prudente de ressources financières limitées doit s'accompagner d'une amélioration de la qualité et d'un renforcement de l'efficacité des politiques sociales. Ceci nécessite des analyses rigoureuses des coûts-avantages des programmes sociaux et une évaluation continue des programmes existants, qui devraient être supprimés, si leur utilité n'est plus justifiée.

25. Une fois reconnu le fait que les aspects économiques et sociaux du développement peuvent, s'ils sont bien gérés, se renforcer mutuellement, il faudrait mettre l'accent, lors de l'élaboration des politiques, sur une croissance qui n'exclue personne. Ceci signifie mettre l'accent non seulement sur une croissance soutenue, la stabilité des prix et l'équilibre budgétaire, mais aussi sur le plein emploi, l'équité, la protection sociale et la fourniture de services sociaux de base. Néanmoins, pour atteindre des objectifs multiples mais concurrents, il faut inévitablement accepter un certain nombre de compromis importants.

26. La rémunération de leur travail étant la principale source de revenu des pauvres, la formation de capital humain, la création d'emplois et l'amélioration de la qualité de l'emploi, ainsi que la protection sociale, sont des éléments clefs de toute stratégie de réduction durable de la pauvreté. Ces éléments peuvent tous être réunis dans un contexte de croissance économique dynamique. Les progrès accomplis dans chacun des domaines considérés se renforcent mutuellement. Ceci ressort clairement de l'expérience des pays qui ont pu profiter de la mondialisation.

27. Le développement du capital humain contribue à la réalisation des objectifs de l'élimination de la pauvreté et de la croissance économique à long terme grâce aux améliorations qu'il entraîne dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation de compétences. Comme les interventions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement, de l'alimentation, des techniques et des politiques macroéconomiques se complètent et se renforcent mutuellement, il faut que le développement des ressources humaines s'appuie sur une vaste gamme d'investissements économiques et sociaux. Les interventions stratégiques peuvent avoir des ramifications qui vont bien au-delà de chaque secteur et se combinent pour créer un cercle vertueux de développement économique et social. Par exemple, la mise en œuvre de programmes de prévention et de traitement de VIH/sida axés sur les services d'éducation pour permettre

d'éviter la perte d'acquis antérieurs dans le domaine de l'éducation dans de nombreux pays. Les investissements effectués dans divers secteurs sont d'autant plus productifs qu'ils sont associés à d'autres interventions.

28. L'éducation est le moyen le plus efficace de mettre fin au cycle de pauvreté qui se perpétue de génération en génération, et son rôle ne fait que croître avec la mondialisation, car il faut de plus en plus de travailleurs capables de s'adapter à de nouveaux modes de production et de faire face à la concurrence internationale. Les hommes et les femmes ont besoin de compétences étendues susceptibles d'être adaptées rapidement à l'évolution de la situation économique, ainsi que des compétences de base nécessaires pour pouvoir tirer parti des nouvelles techniques de l'information. L'éducation des filles devrait être considérée comme une intervention stratégique dont l'impact se fait ressentir bien au-delà du secteur de l'éducation proprement dit.

29. Pour que les avantages de la mondialisation soient largement partagés, il faut pouvoir transformer les possibilités qui s'offrent au niveau mondial en emplois et revenus. Vu le rôle crucial qu'elle joue dans la réduction de la pauvreté et l'intégration sociale, et eu égard à l'importance du chômage dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie occidentale, la création d'emplois mérite qu'on lui accorde une priorité particulière. Le facteur le plus important à lui seul pour assurer la création d'un nombre adéquat d'emplois de qualité est une croissance soutenue fondée sur une large assise. Ceci suppose des investissements aussi bien dans le capital physique que dans le capital humain, un environnement porteur et un dialogue social à tous les niveaux. Il est particulièrement important d'instaurer les conditions nécessaires à la création d'entreprises, en particulier de petites et de moyennes entreprises, en commençant avec les ressources financières nécessaires pour les investissements.

30. Dans la plupart des pays en développement, la moitié de la population active ou plus est employée dans le secteur informel, caractérisé par de faibles niveaux de productivité, de salaires, de stabilité et de protection sociale. Compte tenu de l'insécurité associée à la mondialisation, il est particulièrement important de donner la priorité à la création d'emplois décents, ce qui suppose entre autres l'existence de possibilités de formation et d'accès aux ressources financières du secteur formel. De plus, une protection sociale efficace est indispensable si l'on veut que les avantages de la mondialisation soient répartis équitablement à l'intérieur des pays.

31. Un nombre considérable de données scientifiques laissent à penser que la dégradation de l'environnement est la cause directe d'un grand nombre des problèmes sociaux les plus urgents auxquels le monde est actuellement confronté, notamment la pauvreté, la faim et la maladie. Simultanément, la gestion d'une base de ressources naturelles est également essentielle pour assurer la viabilité à long terme de la croissance économique. À cette fin, la réalisation de l'objectif de gestion durable de l'environnement inscrite dans l'Action 21<sup>7</sup>, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et l'objectif 7 de la Déclaration du Millénaire est essentielle à la réalisation des objectifs de développement. Inversement, si les autres objectifs de développement ne sont pas atteints, il sera extrêmement difficile d'assurer une gestion viable de l'environnement.

32. De manière plus spécifique, les progrès dans un secteur peuvent dépendre des progrès réalisés dans un autre (par exemple, l'accès à une eau salubre contribue à la réalisation d'objectifs concernant les taux d'inscription scolaire et de rétention à

l'école). Différents objectifs sectoriels peuvent aussi sembler contradictoires (par exemple, quand la construction d'infrastructures de transport a inévitablement pour effet de fragmenter des habitats naturels et de menacer la diversité biologique et les écosystèmes). Enfin, il peut y avoir des relations synergiques entre objectifs différents lorsqu'une intervention unique ou un ensemble d'interventions permet de faire progresser la réalisation de plusieurs objectifs dans différents secteurs de manière beaucoup plus efficace que si elles n'en concernaient qu'un seul. On peut citer à titre d'exemple dans ce domaine la fourniture de vivres à des écoles primaires par des agriculteurs locaux, qui assure un marché sûr aux exploitants et des avantages nutritionnels aux enfants.

33. Le problème consiste donc à élaborer des politiques qui permettent un développement économique rapide sans entraîner la dégradation extrême de l'environnement qui accompagne souvent une telle croissance. Le moyen le plus efficace de répondre à ce défi consiste à veiller à ce que la planification du développement dans divers secteurs respecte les principes de la gestion durable des écosystèmes et des ressources qui les composent.

### **Renforcer la cohérence institutionnelle et la cohérence des politiques**

34. C'est aux institutions à l'échelon du pays qu'il appartient en dernière analyse de mettre en œuvre les politiques. La cohérence des politiques ne peut trouver une expression concrète qu'à condition que la cohérence institutionnelle soit une réalité. Pour les pays développés, le problème consiste à renforcer la cohérence institutionnelle et la cohérence des politiques, mais les défis que doivent relever les pays en développement sont encore plus redoutables, car les institutions y sont inexistantes ou sont souvent faibles et mal équipées pour s'attaquer aux dimensions multiples de la mondialisation. Les pays en développement ont besoin de renforcer et consolider les institutions et de se doter de la capacité nécessaire pour s'attaquer aux défis multidimensionnels de la mondialisation et du développement.

35. Étant donné les liens cruciaux existant entre les trois dimensions du développement, un cadre intégré de politique générale paraît indispensable. Un tel cadre devrait tenir compte de ces interactions ainsi que des liens existant entre les différents aspects de la politique sociale (c'est-à-dire des effets mutuellement complémentaires de diverses politiques sociales, au moyen notamment de programmes intégrés de lutte contre la pauvreté); entre les différents aspects des politiques économiques (c'est-à-dire des liaisons au macroniveau et au niveau intermédiaire, plus spécialement en facilitant le développement d'un secteur dynamique des petites et moyennes entreprises); et entre les politiques environnementales (c'est-à-dire des liaisons entre les politiques de gestion de l'eau et de gestion des sols).

36. Il n'y a pas de méthode unique pour la conduite de ces actions, et une multiplicité d'arrangements institutionnels peut être non seulement inévitable mais souhaitable, à mesure qu'ils s'adaptent à des structures sociales différentes et à toute une gamme d'arrangements politiques réalisables. De même, il n'y a pas de combinaison de politiques unique pour s'attaquer à une situation donnée et, souvent, différentes options de politique ne sont pas neutres d'un point de vue social ou environnemental. En conséquence, pour garantir que les préoccupations sociales et environnementales trouvent place dans une stratégie cohérente, les autorités responsables de l'économie, des finances et du commerce devraient être également

considérées comme responsables des conséquences sociales et environnementales de leurs décisions.

37. Un moyen efficace d'introduire davantage de transparence dans les aspects sociaux et environnementaux des décisions de politique consiste à associer des analyses de l'impact social et environnemental à la conception des politiques économiques. Cela suppose, en particulier, que les gouvernements renforcent les capacités et se dotent de moyens d'action spécifiques. À cet égard, il est essentiel que les responsables des politiques économiques aient accès à l'information voulue pour évaluer, suivre et anticiper les conséquences sociales et environnementales de leurs décisions.

38. Dans tous les cas, une coopération plus étroite entre ministères, en particulier entre les ministères des finances et de l'économie et les ministères responsables des secteurs sociaux et environnementaux, est une condition préalable. Les seconds doivent être renforcés pour traiter d'égal à égal avec les premiers. Trouver un terrain commun entre administrations partenaires est souvent difficile. Des contraintes financières sont souvent imposées aux décideurs des ministères des secteurs dits sociaux parce que les considérations économiques sont souvent la première priorité. Il est donc essentiel que les ministères des finances et autres ministères économiques reconnaissent les avantages à long terme que l'on peut attendre de la durabilité sociale et environnementale.

39. De nombreux pays, développés et en développement, formulent et mettent en place simultanément un certain nombre de politiques et de stratégies macroéconomiques et sectorielles. Ces politiques et ces stratégies sont souvent complémentaires et présentent des éléments de durabilité mais, dans de nombreux cas, leur mise en œuvre est « bancale ». Dans bien des cas, le cadre de politique n'est pas aligné sur les finalités du développement et l'objectif fondamental, qui est de réduire de moitié le taux de pauvreté. Trop souvent, la réduction de la pauvreté est perçue comme un sous-produit automatique de la croissance économique et de la stabilité macroéconomique, et les considérations d'équité, y compris les aspirations à l'égalité entre hommes et femmes, sont en grande partie négligées.

40. La méthode des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, adoptée en septembre 1999 en tant que plan stratégique global et holistique, est devenue un mécanisme de planification d'une importance fondamentale pour beaucoup de pays en développement. Si les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ont été conçus à l'origine comme une condition à remplir pour être admis à bénéficier d'un allègement de dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, depuis juillet 2002, ils sont exigés de tous les pays recevant une aide de l'Association internationale de développement. Ils accordent désormais davantage d'importance à l'analyse de l'impact sur la réduction de la pauvreté et à l'analyse de l'impact social, ainsi qu'à la nécessité de liens plus étroits avec les objectifs du Millénaire pour le développement. L'une des critiques dont le processus a fait l'objet, cependant, c'est qu'il était centré sur les donateurs plutôt que sur les pays. Au demeurant, le processus n'est pas toujours relié aux autres stratégies nationales, à celles, par exemple, qui concernent la protection de la biodiversité ou la lutte contre la désertification, et il est rare qu'il tienne suffisamment compte de la dimension environnementale de l'objectif 7 du Millénaire.

41. De plus, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg a souligné une nouvelle fois la nécessité affirmée dans l'objectif 7 d'élaborer des stratégies nationales de développement durable. Ces stratégies devraient avoir pour but de coordonner et d'harmoniser les diverses stratégies macroéconomiques et sectorielles, et de dégager des complémentarités et de les mettre à profit. Idéalement, certains éléments essentiels devraient être pris en compte, à savoir : l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux; la participation de parties prenantes multiples, des partenariats effectifs, la transparence et la responsabilisation; et l'appropriation de l'action par les pays. Les éléments clefs de telles stratégies sont sans doute en place dans de nombreux pays, mais il reste beaucoup à faire. Il importe aussi de veiller à ce que les stratégies nationales de développement durable soient également compatibles avec les autres stratégies mises en œuvre en vue des objectifs du Millénaire pour le développement. Les communautés locales ont un rôle important à jouer dans la conception d'un programme d'action national, d'autant plus que c'est souvent à l'échelon local que se fait d'abord sentir l'impact de la mondialisation. Des institutions locales solides et transparentes et des approches décentralisées de la conception et de la mise en œuvre des politiques peuvent offrir une base efficace pour l'élaboration de programmes d'action aux niveaux national et mondial.

42. On ne soulignera jamais assez combien il importe d'organiser des dialogues sur ces questions entre de nombreuses parties prenantes. La mise en place, dans de nombreux pays, de structures ou d'instances institutionnelles participatives, où toutes les parties prenantes auraient leur place, a eu un certain impact sur la prise de décisions à un niveau élevé et la réalisation d'un consensus pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable.

## **B. Niveau régional**

43. Les mesures visant à renforcer la cohérence aux niveaux régional et sous-régional jouent un rôle crucial de courroie de transmission entre les processus nationaux et mondiaux pour quatre raisons majeures : la complémentarité qui existe entre les institutions mondiales et régionales dans une communauté internationale hétérogène; la taille inégale des acteurs participant aux processus mondiaux, ce qui veut dire que les voix des petits pays, pour se faire entendre, doivent se fondre dans un concert régional; le sentiment plus vif d'appropriation induit par les institutions régionales et sous-régionales; et le fait que, dans certains domaines (la politique macroéconomique, par exemple), ce n'est plus au niveau national mais au niveau sous-régional ou régional qu'il faut agir pour avoir des chances d'accéder à une autonomie économique réelle.

44. Pour beaucoup de pays pauvres, en particulier pour ceux dont la population est peu nombreuse et qui sont confrontés à des obstacles structurels majeurs pour tirer profit de l'économie mondiale, l'élaboration des politiques au niveau national doit être intégrée à l'élaboration des politiques au niveau régional. Cette nécessité est particulièrement évidente dans les secteurs de l'infrastructure et de la protection de l'environnement, mais il devrait en être également tenu compte pour la mise en valeur des ressources humaines, la science et la technologie et le développement social. L'intégration régionale peut aider à mettre en place les capacités indispensables pour tirer parti des chances offertes par l'économie mondiale

45. Chaque région se trouve à des stades différents d'intégration et de coopération et chaque région a un jeu de priorités différent. En Afrique, par exemple, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique fait fonction de cadre stratégique régional pour le développement durable, avec pour objectif majeur l'inversion de la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation et le renforcement de son intégration, complète et bénéfique, à l'économie mondiale. En Afrique de l'Est, la réalisation d'une plus grande stabilité financière régionale est un objectif important. Les nouvelles initiatives visant à renforcer la coopération monétaire et financière entre les 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, d'une part, et la Chine, le Japon et la République de Corée, de l'autre, sont à cet égard les événements les plus marquants<sup>8</sup>. Il s'agit également là d'une priorité dans la région Amérique latine et Caraïbes, où les efforts se poursuivent également pour réaliser l'intégration commerciale sous-régionale, et s'accompagnent d'innombrables accords de libre-échange.

46. Si l'intégration et la coopération régionales dans les secteurs économiques sont un objectif de toutes les régions, il n'en est pas moins nécessaire d'approfondir et d'élargir cette intégration en mettant l'accent sur les dimensions sociales et environnementales. L'Union européenne offre un exemple d'intégration plus poussée. La coopération entre pays de l'Union s'étend à des domaines tels que les systèmes nationaux de protection sociale, des normes minimales communes dans le domaine du travail, le respect de la légalité, les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes. Dans la plupart des autres régions, l'intégration des politiques a pris du retard dans des domaines comme l'emploi, l'éducation, les droits de l'homme, l'égalité entre les sexes et les objectifs sociaux. Une intégration aussi poussée et aussi large nécessite également un niveau élevé de responsabilisation. Les résultats obtenus au regard d'objectifs sociaux définis d'un commun accord au niveau régional doivent donc être vérifiés, ce qui pourrait se faire au moyen d'examens par les pairs selon des modalités mutuellement acceptables. La cohérence des politiques régionales en serait considérablement facilitée.

47. En ce qui concerne la viabilité environnementale, non seulement la nécessité de la coopération est de plus en plus clairement reconnue, mais des initiatives sont prises dans diverses régions du monde. Une coopération régionale renforcée dans des domaines tels que l'énergie, la désertification, l'eau douce, les établissements humains, etc., est l'une des priorités du Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Plusieurs organismes régionaux comme l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et les commissions régionales ont déjà des activités dans ce domaine, et elles pourraient contribuer à un nouveau renforcement de l'intégration des politiques.

48. Les efforts entrepris au niveau régional sont un moyen de renforcer la cohérence aux niveaux tant national que mondial. La coopération régionale a fait des progrès notables, bien qu'inégaux, dans des domaines très divers, mais le potentiel d'avantages supplémentaires reste largement inexploité. Les commissions régionales ont un rôle important à jouer à cet égard.

### **C. Niveau mondial**

49. Les défis de la mondialisation et la réalisation des objectifs convenus sur le plan international, y compris de ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire, nécessitent une réponse mondiale cohérente et bien coordonnée. S'il est

généralement reconnu que la cohérence au niveau mondial prend racine au niveau national, il y a de nombreux aspects ou de nombreux résultats de l'interdépendance de plus en plus étroite pour lesquels une action collective est indispensable. Ces domaines comprennent notamment la stabilité macroéconomique et financière internationale, la régulation de marchés mondiaux en expansion, les pandémies mondiales et la viabilité environnementale. Pourtant, la gestion mondiale dans ces domaines a lieu dans des secteurs compartimentés tels que le commerce, les finances, la santé, les affaires sociales, l'environnement et la coopération pour le développement. Il n'y a pas de mécanismes ou d'arrangements qui permettent de traiter d'une manière adéquate ces aspects de l'interdépendance mondiale.

50. Les conférences et les réunions au sommet organisées par l'ONU au cours de la dernière décennie ont beaucoup contribué à forger un consensus mondial sur un programme intégré de développement offrant un cadre pratique pour une meilleure cohérence des politiques. Pour promouvoir cette cohérence, il faut que les objectifs de développement soient intégrés dans d'autres politiques, plus particulièrement dans les dimensions clefs de la politique économique. Si les pays en développement veulent obtenir que leurs politiques dans chacun de ces domaines se renforcent mutuellement, les pays développés doivent garantir que leurs actions concertées en faveur du développement n'auront pas à pâtir d'autres aspects de leurs politiques, mais au contraire en bénéficieront. Les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 8 qui a trait à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, sont un élément clef pour faire de la cohérence des politiques une réalité. Parmi les domaines dans lesquels de nouveaux progrès sont indispensables, il y a la cohérence entre les politiques des pays développés dans des secteurs comme l'aide, le commerce et l'endettement, et la cohérence entre les différents degrés de mobilité internationale du capital et du travail, plus spécialement des travailleurs peu qualifiés.

51. La mise en œuvre du Consensus de Monterrey est particulièrement pertinente pour les problèmes de cohérence entre les politiques macroéconomiques, commerciales et financières et les politiques en matière d'aide et d'endettement. On trouvera dans les rapports pertinents un exposé détaillé des faits nouveaux survenus dans ces domaines. Il convient de souligner ici que, si des progrès ont été réalisés, plus spécialement du point de vue de la qualité et du volume des apports d'aide, il faut, dans l'ensemble, faire bien davantage. Il est indispensable, par exemple, de lier plus étroitement la politique en matière d'endettement à la croissance et au développement en insistant sur l'interdépendance entre le financement extérieur et l'endettement, d'une part, et les résultats de l'économie réelle, de l'autre.

52. Le commerce est un autre domaine dans lequel la cohérence des politiques est inexistante. Il y a de nombreux exemples de mesures adoptées par les pays développés, qu'il s'agisse des politiques commerciales ou des politiques industrielles ou agricoles, qui compromettent l'impact de leur propre politique d'aide au développement. Il est de plus en plus largement reconnu que l'accès au marché et les subventions ayant un effet de distorsion des échanges posent des problèmes qui appellent une réponse. Le 1<sup>er</sup> août 2004, le Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce est convenu d'ouvrir des négociations sur des cadres dans les domaines de l'agriculture, de l'accès des produits non agricoles au marché, et des services, et de renforcer la priorité accordée à la dimension développement dans le programme de travail de Doha afin d'obtenir des résultats tangibles et rapides pour les pays en développement. Cet accord devrait favoriser les

efforts entrepris par les pays en développement et la communauté internationale pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. La décision du Conseil général et les cadres convenus, entre autres choses, constituent un important pas en avant pour le renforcement de la cohérence entre les politiques commerciales et les politiques d'aide.

53. Pourtant, les mécanismes mondiaux destinés à assurer la cohérence et la coordination sur les questions sociales et environnementales sont encore plus faibles et plus fragmentés, ce qui rend plus difficile encore leur intégration à la dimension économique. Les migrations offrent à cet égard un exemple particulièrement pertinent. Leurs multiples aspects, y compris en ce qui concerne les envois de fonds des migrants, apparaissent de plus en plus clairement, et les initiatives internationales prises récemment pour réduire le coût des transferts sont un phénomène positif. Il y a pourtant dans le régime des migrations des lacunes manifestes qui restent à combler; en particulier, il est indispensable d'élaborer un cadre de politique commun pour mettre davantage d'ordre dans le processus. Les conventions internationales relatives aux droits fondamentaux des migrants et de leur famille et à leur droit dans le domaine du travail n'ont été jusqu'à présent ratifiées que par une poignée de pays.

54. De surcroît, les aspects environnementaux ne sont pas pris en compte comme ils devaient l'être. Dans l'ensemble, les résultats obtenus au regard de l'objectif 7 ne sont pas très prometteurs. Même dans des régions, certaines parties de l'Asie du Sud-Est par exemple, qui ont fait des progrès substantiels dans la poursuite de plusieurs autres objectifs, la protection de l'environnement a bien peu progressé. Pour la plupart des indicateurs clefs, de la déforestation à la dégradation des sols, des pêches à la pollution de l'eau, la tendance n'est pas très encourageante. Les résultats obtenus dans la mise en œuvre des conventions internationales sont mitigés. D'une manière générale, la réalisation des objectifs du Millénaire se ressent des progrès trop lents de la cohérence dans l'intégration des politiques environnementales.

55. La recherche de la cohérence dans l'élaboration des politiques et l'établissement des normes au niveau mondial est rendue plus complexe encore qu'elle ne l'est au niveau national par la présence de nombreuses institutions indépendantes qui ont des structures et des fonctions différentes dans des domaines voisins et qui doivent rendre compte à des parties prenantes différentes. À cet égard, les objectifs du Millénaire pour le développement offrent un cadre large qui peut faciliter la cohérence non seulement entre les politiques et les programmes des pays, mais également entre les institutions multilatérales. En fait, les objectifs du Millénaire ont contribué à remodeler le travail du système des Nations Unies sur les problèmes du développement, en particulier au niveau des pays, et ont favorisé l'adoption d'une approche plus cohérente et mieux coordonnée à l'appui des programmes. Le Groupe des Nations Unies pour le développement, en particulier, a organisé son travail autour des objectifs du Millénaire et formulé de nouvelles directives stipulant que le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement doit être expressément conçu en fonction des objectifs.

56. Au demeurant, le Consensus de Monterrey a mis en place une instance où les problèmes de la cohérence entre le développement, le financement et le commerce sont examinés par le Conseil économique et social, lors de ses sessions annuelles, avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce. Ces

dialogues ont permis de relever sensiblement les niveaux d'engagement de ces parties prenantes institutionnelles. Les débats de haut niveau du Conseil et de la Commission du développement durable constituent un cadre d'un grand intérêt pour le dialogue entre les diverses autorités et pourraient être utilisés plus activement pour renforcer la cohérence à tous les niveaux, au niveau mondial en particulier.

57. Un certain nombre de formules ont été proposées récemment pour renforcer le dialogue sur les questions clés, notamment sur les dimensions sociales et environnementales. Elles méritent d'être soigneusement examinées et développées plus avant, en particulier la proposition en vue d'initiatives pour la cohérence des politiques, qui seraient prises par les organisations pertinentes sur des questions clés comme la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les sexes, l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et les établissements humains. Ces initiatives auraient pour objectif l'élaboration progressive de propositions en vue d'une politique intégrée combinant, selon un équilibre approprié, les préoccupations économiques, sociales, environnementales et la dimension développement. Ces initiatives sont particulièrement importantes pour l'examen de l'impact des politiques commerciales, monétaires et budgétaires.

58. Au niveau mondial, des mesures sont indispensables pour assurer aux pays en développement suffisamment de souplesse et une latitude suffisante dans la gestion de leur intégration à l'économie mondiale. Par exemple, il y a des accords en vigueur, tels que l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce, qui pourraient limiter l'aptitude des pays en développement à adapter leurs politiques nationales à leurs besoins spécifiques. De même, on observe une tendance croissante, en particulier dans le domaine du commerce, à une harmonisation excessive des normes réglementaires dans les pays en développement. Cette exigence normative pourrait limiter la souplesse politique indispensable pour gérer les risques résultant de l'intégration à l'économie mondiale.

59. Au niveau mondial, il est de plus en plus reconnu que les structures de la gouvernance internationale devraient évoluer pour permettre d'élargir et de renforcer la participation des pays en développement et des pays en transition à la prise des décisions économiques et à l'établissement de normes au niveau international. Ce serait également un moyen d'encourager la cohérence des politiques et d'amener les institutions à soutenir plus vigoureusement les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement. Cet aspect-là aussi a été reconnu dans le Consensus de Monterrey. Cependant, la volonté politique nécessaire pour s'attaquer à cette importante question selon une démarche globale n'a pas encore été pleinement mobilisée.

60. Un aspect frappant de la mondialisation, ce sont l'influence et le rôle croissant des organisations de la société civile au regard des priorités mondiales. En effet, dans beaucoup de pays, des organisations animées d'un même idéal agissent ensemble, fortes du pouvoir que leur confère l'Internet, qui non seulement leur donne accès à l'information mais leur permet de se connecter entre elles et avec le reste du monde. Les organisations de la société civile favorisent une prise de conscience plus aiguë, entreprennent des recherches, mobilisent l'opinion publique et aident à assurer la transparence du système. Faisant appel à des réseaux mondiaux de plus en plus étendus, elles contribuent à faire prévaloir une approche intégrée des problèmes universels. Elles ont également joué un rôle capital dans la mobilisation

d'un appui au service des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans les pays développés, surtout en Europe, un mouvement de plus en plus puissant se développe en faveur des objectifs du Millénaire et une coalition est en train de se constituer sous l'impulsion de la société civile pour que l'examen, prévu en 2005, des progrès accomplis au regard de la Déclaration du Millénaire se déroule conformément à la devise « Reléguer la pauvreté au passé ».

## **IV. Conclusions et recommandations**

61. Le renforcement de la cohérence au service des objectifs de développement dans une économie mondiale en cours de mondialisation présente deux aspects essentiels. Le premier consiste à promouvoir la cohérence entre les dimensions économiques, sociales et environnementales des objectifs, et le second à assurer l'harmonie et la compatibilité entre ces objectifs et les politiques d'intégration à l'économie mondiale tout en gérant les risques implicites. Ce sont là des défis redoutables qui nécessitent une réponse bien coordonnée. À l'échelon national, il faut répondre à ces défis en mettant en place des institutions plus solides, en renforçant la coordination entre les différents secteurs publics, en investissant dans l'infrastructure économique et sociale, y compris dans l'éducation et la santé, en créant des emplois et en offrant des possibilités de formation et d'acquisition des compétences, en se montrant attentif aux aspirations à un environnement durable et en encourageant une participation plus large. Au niveau régional, il faut élargir et approfondir l'intégration régionale et favoriser la cohérence grâce à une coordination plus poussée des politiques et à des examens par les pairs. Si quelques régions ont pris des mesures pour atteindre ces objectifs, d'autres sont en retard. À l'échelle mondiale, il faut renforcer les institutions multilatérales et intensifier entre elles la coordination et le dialogue, promouvoir davantage de compatibilité entre les politiques dans les domaines de l'aide, du commerce, de l'endettement extérieur et de la coopération pour le développement, lancer des initiatives en faveur de la cohérence des politiques et offrir un espace politique aux pays en développement, proposer un cadre pour le dialogue entre les décideurs chargés des aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement et faciliter une large participation au processus décisionnel international.

### **A. Recommandations**

#### **Niveau national**

62. **Des mesures devraient être prises en faveur d'une approche englobant « tous les secteurs publics ». À cette fin, les pays en développement auront besoin d'une assistance afin de renforcer des institutions et des capacités dont dépend une meilleure coordination des politiques.**

63. **Il faudrait encourager la mise en place de mécanismes efficaces assurant la coordination entre les autorités responsables des secteurs économiques, sociaux et environnementaux, susciter une prise de conscience et encourager la prise en compte et l'intégration de l'impact social et environnemental des politiques économiques. Les problèmes de l'égalité entre les sexes devraient faire partie intégrante de toutes les politiques et de tous les programmes nationaux.**

64. L'investissement devrait être renforcé dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Pour l'éducation, l'objectif principal devrait être de réaliser la scolarisation universelle tant des filles que des garçons, d'améliorer les taux de rétention et de réussite scolaire, l'utilisation à grande échelle de nouveaux moyens technologiques et l'allocation de ressources publiques suffisantes aux programmes formels d'éducation et de formation. L'éducation des filles devrait être un secteur d'intervention stratégique.

65. Des efforts devraient être faits pour accélérer le taux de croissance des nouveaux emplois générant des revenus supérieurs au seuil de pauvreté. Dans le même temps, il faudrait mettre en place des politiques et des programmes destinés à améliorer la productivité et les revenus des personnes qui continuent de travailler dans l'économie informelle à des emplois procurant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Il faudrait donc concevoir des programmes dotés de financements appropriés afin de proposer une formation aux travailleurs du secteur informel et de leur donner accès à des sources de financement structurées et à une protection sociale.

66. Des mesures sont indispensables pour garantir que les stratégies de développement favorisent la cohérence entre les différents éléments des objectifs de développement. Les pays et les institutions devraient poursuivre leurs efforts en vue d'élaborer des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté liés aux objectifs du Millénaire; ces documents devraient comporter des évaluations détaillées des besoins et formuler des plans appropriés pour le renforcement des investissements dans les secteurs critiques. Des incitations devraient être prévues afin d'encourager la prise en compte des facteurs environnementaux dans les documents de stratégie, notamment en affectant à l'élaboration des documents de stratégie nationaux des crédits supplémentaires du budget environnement.

67. Des efforts devraient être entrepris pour promouvoir, dans les pays qui ne l'ont pas encore fait, l'adoption de stratégies nationales de développement durable. Ces stratégies devraient être compatibles avec les objectifs de développement et devraient devenir des instruments permettant de promouvoir la cohérence et la compatibilité des politiques nationales. La formation et le renforcement des capacités sont des impératifs essentiels pour aider les pays à avancer dans cette voie.

68. Dans les États Membres où il n'y a pas de conseils économiques et sociaux nationaux, de conseils nationaux du développement durable ou de mécanismes analogues, il faudrait envisager d'en mettre en place rapidement, afin de faciliter une large participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale. Il faudrait organiser un dialogue entre ces conseils nationaux afin de préparer l'examen de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, qui doit avoir lieu en 2005.

#### Niveau régional

69. Des mesures devraient être prises pour étendre la portée de la coopération régionale en y englobant les aspects sociaux et environnementaux, en approfondissant l'intégration des politiques et en encourageant la cohérence institutionnelle.

70. Il faudrait envisager de mettre en place des arrangements pour l'examen mutuel des politiques et des programmes aux niveaux sous-régional, régional et international afin d'appuyer les objectifs et les engagements convenus dans le domaine du développement. Lorsque de tels arrangements sont déjà en place, il conviendrait de les renforcer afin d'assurer que le processus de mondialisation facilite la réalisation des objectifs de développement.

71. Les commissions régionales devraient tirer un meilleur parti de leurs réunions intergouvernementales ordinaires pour examiner les problèmes de la cohérence à l'échelon régional. Ces réunions contribueraient à combler, en réponse à la mondialisation, les lacunes institutionnelles existant entre les processus nationaux, régionaux et mondiaux. Les commissions régionales pourraient également encourager l'organisation de dialogues régionaux périodiques sur les aspects multiples de la mondialisation, pour faire en sorte que les objectifs du Millénaire servent de cadre directeur pour leur examen.

#### Niveau mondial

72. La cohérence devrait être encouragée au sein du système multilatéral, plus particulièrement en ce qui concerne les politiques commerciales, les politiques d'aide et les politiques macroéconomiques, qui devraient se renforcer mutuellement. Les gouvernements des pays développés devraient chercher à rendre leurs politiques nationales compatibles avec les efforts entrepris en vue des objectifs de développement.

73. La coordination entre les institutions mondiales s'occupant des problèmes du développement, des finances et du commerce devrait s'intensifier. Dans ce contexte, la session annuelle du Conseil économique et social consacrée aux problèmes d'organisation constitue une instance d'un grand intérêt pour promouvoir la cohérence des politiques. Il faudrait étudier des moyens et des méthodes permettant de rendre ce dialogue plus productif et d'obtenir un engagement plus complet des parties prenantes du secteur du commerce.

74. L'interaction et le dialogue entre les principaux acteurs dans les domaines de l'économie, des finances et du commerce, ainsi que dans le domaine social et de l'environnement, devraient être facilités. À cet égard, la session du Conseil économique et social consacrée aux problèmes d'organisation et les débats de haut niveau du Conseil et de la Commission du développement durable pourraient être utilisés plus efficacement.

75. Il faudrait encourager les organismes du système des Nations Unies à lancer des initiatives en faveur de la cohérence des politiques afin de traiter tous les aspects des objectifs de développement et d'élaborer des politiques garantissant que ces objectifs se renforcent mutuellement.

76. Il faudrait encourager un dialogue international sur des mesures qui assureraient aux pays en développement la latitude et la souplesse nécessaires pour gérer les risques de l'intégration à l'économie mondiale.

77. Des progrès tangibles devraient être réalisés en vue d'une plus forte participation des pays en développement au processus décisionnel international en matière économique. Comme il est largement reconnu, une telle participation favoriserait un processus décisionnel plus équilibré et plus favorable aux objectifs de développement. À cette fin, la communauté

**internationale devrait continuer à rechercher des solutions acceptables pouvant déboucher sur une avancée décisive dans ce domaine.**

*Notes*

- <sup>1</sup> Voir résolution 55/2 de l'Assemblée générale.
- <sup>2</sup> Rapports du Secrétaire général sur l'application de la Déclaration du Millénaire adoptée par l'Organisation des Nations Unies (A/59/282), le système financier international et le développement (A/59/218), la crise de la dette extérieure et le développement (A/59/219), l'application du Consensus de Monterrey, y compris le suivi de l'application des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement (A/59/270) et le commerce international et le développement et le développement dans le système commercial multilatéral (A/59/305).
- <sup>3</sup> *Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique) 18-22 mars 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.II.A.7), chap. I, résolution 1, annexe.
- <sup>4</sup> *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg, Afrique du Sud, 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 1, annexe.
- <sup>5</sup> Ces objectifs couvrent une vaste gamme de questions de développement qui ont toutes la même importance mais ne peuvent pas être examinées séparément dans le présent rapport. Dans un souci de concision et de logique, ces objectifs ont été regroupés en trois grandes catégories, à savoir développement social, protection de l'environnement et croissance économique.
- <sup>6</sup> Voir Peter Lindert et Jeffrey Williamson, « Does globalization make the world more unequal? », working paper 8228 du National Bureau of Economic Research, avril 2001. Disponible sur le site <<http://www.nber.org/papers/w8828>>.
- <sup>7</sup> *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), vol. I, *Résolutions adoptées par la Conférence*, résolution 1, annexe II.
- <sup>8</sup> Voir le rapport du Secrétaire général sur le système financier international et le développement (A/59/218).